



## **Boycott des instances de dialogue social à compter du 21 novembre 2024 : contre la casse du service public et les attaques des agents de la fonction publique par leur employeur !**

Les organisations syndicales UNSa, CGT et CFDT des instances des Services Judiciaires s'associent à l'appel à mobilisation des agents de la Fonction publique injustement attaqués par leur employeur, et annoncent boycotter à compter de ce 21 novembre et jusqu'à la journée d'actions et de grève du 05 décembre toutes les réunions des instances de dialogue social dans lesquelles elles siègent face à l'administration.

À l'instar de l'intersyndicale des organisations syndicales de la Fonction publique dans son communiqué du 14 novembre 2024, nous demandons au gouvernement et au Parlement de renoncer à l'instauration de 3 jours de carence, de renoncer à baisser la rémunération des agents lorsqu'ils sont en congé de maladie et de renoncer au non-versement de la Gipa.

Nous défendons le service public de la justice et appelons les personnels des services judiciaires à se mobiliser également pour obtenir :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Nous appelons l'ensemble des agents à se mobiliser lors de la journée d'actions et de grève du 05 décembre, pour défendre leurs statuts et protéger leurs droits.

Stop aux mesures gouvernementales contre les agents publics !

Paris, le 21 novembre 2024